

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédactrice:
Mme R. Vaucher

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

reflets du législatif

M. Paul-Daniel Panchaud, nouveau président du Conseil communal, ouvre les débats à 20 h. 15 en ce lundi soir 21 juin. La Municipalité in corpore est présente lorsque le président assermente une nouvelle Conseillère communale Mme Josiane Perrier Cathomen, qui remplace, en nombre, M. Daniel Grosclaude qui a été élu à l'Exécutif et qui cède son siège au Législatif. Le Conseil élit ensuite sa nouvelle Secrétaire en la personne de Mme Jacqueline Salchli.

M. Jean-Pierre Sueur présente le rapport de la Commission de gestion relatif à l'exercice 1992. Les membres de la Commission ont discuté avec tous les Municipaux et ont visité les différents centres d'activité de notre administration. Aucun fait marquant n'est relevé dans le rapport de la Commission de gestion qui a reconnu l'excellent travail de notre Exécutif. On peut toutefois noter que la dispersion des locaux du service du feu et de ceux du service de la voirie pose des problèmes de coordination et d'organisation et que depuis plusieurs années, il est question de bâtir des locaux sur l'abri STPA au Grand-Mont, lorsque la trésorerie communale le permettra.

M. Michel Odier a présenté le rapport de la Commission des finances sur les comptes 1992. Ceux-ci se présentent comme suit:

<u>Les charges</u>	
se montent à	Fr. 13'964'116,76
<u>Les recettes</u>	
se montent à	Fr. 14'919'805,46
<u>L'excédent</u>	
<u>de recettes</u>	Fr. 955'688,70

Ce bon résultat, alors que le budget 1992 laissait prévoir un déficit se montant à Fr. 376'577.-, est dû à une réduction légale de notre participation au déficit des TL de Fr. 652'000.- ainsi qu'à une rentrée d'impôts supérieure de Fr. 218'000.- par rapport aux prévi-

sions, à une réduction des coûts de l'instruction publique de Fr. 375'000.- et à diverses économies de Fr. 85'000.-. Ces bons résultats financiers n'ont, dès lors, pas conduit à de longues discussions avant leur approbation par le Conseil.

Le Conseil a ensuite accordé un crédit complémentaire de Fr. 1'251'168,15 en vue du bouclage des comptes du complexe administratif de Crétalaison. Le coût total des travaux s'élèvera à Fr. 20'776'168,15. Les crédits d'étude et d'exécution accordés par le Conseil s'élèvent à Fr. 19'325'000.-. Des subsides de l'ordre de Fr. 2'300'000.- sont attendus et sont à déduire du coût total des travaux, ce qui respecte ainsi les prévisions.

Le point suivant de l'ordre du jour a amené le Conseil à reconduire en 1994 l'arrêté d'imposition que nous connaissons aujourd'hui. Sur préavis favorable de la Commission des finances dont le rapport a été présenté par M. Nicolas Bergier, le taux d'imposition sur le revenu est maintenu à 85 % pour une année.

C'est ensuite sans discussion que le Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 133'000.- en vue de réaliser, conjointement aux travaux des SI, un collecteur d'eaux usées au chemin de Longeraie. La Commission ad hoc constituée de MM. Christian Knecht, Daniel Bovey, Jean-Claude Corbaz, Guy Menétrey avait présenté un rapport favorable à cette réalisation communale. La somme sera prélevée sur le compte "Réserve épuration-égouts".

En fin de soirée au chapitre des propositions individuelles, MM. Bernard Schmutz et Marcel Guex, municipaux, ont annoncé qu'ils ne brigueront pas un nouveau mandat lors des élections communales pour la législature 1994-1997. C'est vers 22 h. 20 que M. Paul-Daniel Panchaud, président, a levé sa première séance présidée avec beaucoup d'aisance.

La secrétaire du
Conseil communal
J. Salchli

de nos autorités

Communication de la Municipalité et du bureau du Conseil concernant le renouvellement des Autorités. Législature 1994-1997

En application de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 16 avril 1993, convoquant les assemblées de commune pour élire les autorités communales, il y aura lieu, cet automne, de procéder à l'élection des membres du Conseil communal (Législatif de 70 membres) et de la Municipalité (Exécutif de 7 membres). Ces élections se dérouleront selon le calendrier suivant:

- les 29, 30 et 31 octobre:
élection du Conseil communal et de la Municipalité (1^{er} tour)
- les 12, 13 et 14 novembre:
élection du Conseil communal et de la Municipalité (2^e tour)
- les 26, 27 et 28 novembre:
élection du Syndic (1^{er} tour) et
élection des suppléants
- les 3, 4 et 5 décembre:
élection du Syndic (2^e tour).

Dans cette perspective, le bureau de l'actuel Conseil organise une assemblée préparatoire, fixée au lundi 6 septembre 1993, à 20 h. 15, à l'aula du collège du Mottier B, route de la Blécherette.

Nous vous invitons à participer à cette assemblée, laquelle devra désigner les candidat(e)s qui figureront sur les listes proposées aux électrices et électeurs. Un contrôle des cartes civiques sera effectué à l'entrée de la salle et seules les personnes domiciliées au Mont pourront s'exprimer lors de cette assemblée.

Cartes civiques: A cette date, les électrices et électeurs auront reçu la nouvelle carte civique, de couleur rose, établie pour la période du 1^{er} juillet 1993 au 30 juin 1997.

Le greffe municipal se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire utile.

La Municipalité
Le bureau du Conseil

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle à l'attention des électrices et électeurs que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19h.00 à 20h.00
Le samedi de 19h.00 à 20h.30
Le dimanche de 10h.30 à 12h.30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électrices ou électeurs, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Emondage des haies · Elagage des haies

La Police municipale rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes énoncées ci-après:

Emondage des haies

- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 1 m. lorsque la visibilité doit être maintenue, de 2 m. dans les autres cas.

Elagage des arbres

- au bord des chaussées: à 5 m. de hauteur et 1 m. à l'extérieur;
- au bord des trottoirs: à 2,50 m. de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible. Dernier délai: 15 août 1993. Passé cette date, ils seront dénoncés et les travaux exécutés d'office à leurs frais.

Nous comptons sur votre compréhension, car il en va de la sécurité des usagers.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Police municipale

à savoir

Clin d'oeil

A tous les gentils Montains et Montaines. Pour des raisons de restructuration, le personnel de la réception de votre Administration se voit obligé d'abandonner ses fonctions actuelles!

Avant de partir, nous tenons, ma collègue et moi-même, à remercier toutes celles et ceux qui se sont présentés dans le hall depuis l'ouverture, pour leur patience et leur gentillesse à notre égard.

Nous vous adressons un "au revoir", et plus particulièrement aux personnes du mardi matin, leur souhaitant "bonne chance".

Amical souvenir.

*Micheline Borgstedt et
Claudine Gariglio*

La paroisse cherche en prêt...

Une table grisonne ou valaisanne pour remplacer la table de pierre du chœur de l'église. Comme vous le savez, notre chœur d'église ne se prête pas facilement à l'organisation de concerts, la table de pierre ne pouvant être déplacée. L'assemblée de paroisse de printemps a décidé de demander à la commune, le dépôt de cette table. Bien sûr, cette demande ne devient réaliste que dans la mesure où nous avons de quoi la remplacer. Voilà pourquoi nous faisons appel à la population de notre commune. Vraisemblablement, ce prêt s'étendra jusqu'en 1997, 200^e anniversaire de l'église, année où la paroisse souhaite voir quelques améliorations du mobilier pour fêter l'événement.

Pour toute offre, s'adresser au secrétaire paroissial ou à l'un des pasteurs.

Amis des 4 Coins

7 septembre: course en car

Programme:

- 07 h. 45 Rendez-vous à la cave à fromage
08 h. 00 Départ
08 h. 45 Déjeuner
09 h. 45 Visite du zoo "La Garenne", à Le Vaud (ou par mauvais temps, autre visite surprise)
11 h. 30 Dîner à l'Auberge de Le Vaud
14 h. 30 A Genève, visite des installations de la TV
17 h. 00 Thé sur le chemin du retour
18 h. 30 Arrivée au Mont.

Prix: Fr. 50.-
à verser au CCP 10-23252-0
Diaconat, Paroisse réformée
1052 Le Mont-sur-Lausanne

En mentionnant: "Course, Amis des 4 Coins". Ultime délai pour le versement: 15 août. Le versement tient lieu d'inscription.

Le marché du mont

Nous vous avisons que le marché du Mont est interrompu jusqu'à la rentrée scolaire, soit le jeudi 26 août 93.

Quand? Tous les jeudi de 15h. à 18h. à l'exception des vacances scolaires.

Où? Devant la salle de paroisse à côté de l'église.

Quoi? Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage, un de

comestibles et les Magasins du Monde.

Match aux cartes

Vendredi 15 octobre

Grande salle du Petit-Mont
Inscriptions 19 h. 30
Début des jeux 20 h. 00

Organisation:
F.C. Le Mont, section Senior

Transfert du cabinet de physiothérapie du Grand-Mont

Catherine et Thierry Muller, physiothérapeutes, ont le plaisir de vous annoncer le prochain déménagement de leur cabinet, actuellement installé au Grand-Mont 23, au

Grand-Mont 17
dès le 13 septembre 1993
653 27 75 (n° tél. inchangé)

Les locaux, récemment aménagés à neuf, permettront de dispenser sur place la kinésithérapie de groupe (gymnastique pré et post natale "écolé" et "dos" musculation dirigée). Une salle de soin supplémentaire sera réservée au drainage lymphatique; la collaboration avec une ostéopathe est également envisagée dans le cadre de cette restructuration.

Vacances

La boucherie Piguet, au Grand-Mont sera fermée jusqu'au jeudi 12 août inclus.



nos établissements scolaires

Promotions 1993

Ont obtenu le certificat d'études en Division supérieure, section commerciale (classe 9Co de M. Matthey-Doret)

Andrey	Joël
Ballaman	Magali
Bourquin	Magali
Bruno	Livia
Buhlmann	Marie-Pierre
Corbaz	David
Forney	Sylvian
Glass	Stéphanie
Hochstrasser	Carole
Jaquet	Valérie
Michon	Sandra
Mivelaz	Céline
Morel	Florence
Müller	Nathalie
Offner	Thierry
Pache	Michèle

Pereira	Liliana
Piccaluga	Dan
Plachy	Miroslav
Stellrecht	Colette
Syrvet	Karine
Wasem	Sandrine

Ont obtenu le certificat d'études en Division supérieure, section technique (classe 9Te de M. Rochat)

Bonzon	Joëlle
Chabloz	Bertrand
Chaignat	Sébastien
Cornaz	Thaïs
Decorges	Ludovic
Graf	Pascal
Huynh Cong	Luc
Laedermann	Jean-Luc
Liardon	Hubert
Menétrey	Alain
Reymond	Patrick
Verboux	Cédric

Ont obtenu le certificat d'études en Division terminale, à options (classe 9Co de M. Neyroud)

Amiguet	Frédéric
Badan	Frédéric
Barbier	Sylvain
Besson	Hervé
Burkli	Frédéric
Clément	Ronny
Cochard	Abram
Delley	Patrick
Girod	Stéphane
Grosclaude	Barbara
Lugrin	Steeve
Matthey	Laurence
Peytrignet	Diana
Plos	Fabrice
Rapin	Denise
Rosat	Sonia
Schaller	Frédéric
Schnider	Diego

Sont libérés de leurs obligations scolaires

Beguelin	Eric
Kundig	Nicolas

Les prix 1993

Prix d'application

Barbara Grosclaude	classe 9DT
--------------------	------------

Prix de la meilleure moyenne

Bertrand Chabloz	classe 9Te
Nathalie Müller	classe 9Co
Frédéric Schaller	classe 6DT

Prix d'application

Livia Bruno	classe 9Co
-------------	------------

Prix de mathématiques

Hubert Liardon	classe 9Te
Nathalie Müller	classe 9Co
Frédéric Schaller	classe 9DT

Prix de physique

Hubert Liardon	classe 9Co
----------------	------------

Prix de français

Magali Bourquin	classe 9Co
-----------------	------------

Prix d'allemand

Magali Bourquin	classe 9Co
-----------------	------------

Prix d'anglais

Stéphanie Glass	classe 9Co
-----------------	------------

Prix de comptabilité

Sylvian Forney	classe 9Co
----------------	------------

Prix de géographie

Miroslav Plachy	classe 9Co
-----------------	------------

Prix de travaux manuels

Abram Cochard	classe 9DT
---------------	------------

Prix de dessin

Ronny Clément	classe 9DT
---------------	------------

Prix de gymnastique

Abram Cochard	classe 9DT
---------------	------------

A ceux qui entrent dans l'âge du faire, ce sera surtout, dans un paysage économique desséché, l'âge du bien faire, l'âge de faire plus que ce que l'on demande, l'âge de faire preuve d'imagination, souvent d'obstination, l'âge de foncer au lieu d'attendre.

Le baron Pierre de Coubertin vous laisse ce qui doit être un mot d'ordre pour chacun: *On peut ce qu'on veut à condition de le vouloir longtemps!*

La direction

Le deuxième tournoi de volley filles 8^e (4 joueuses) s'est déroulé le 27 mai au collège d'Isabelle de Montolieu. L'équipe a également terminé à la 3^e place, derrière Béthusy et Les Bergières.

Je tiens à féliciter toutes ces élèves qui ont suivi régulièrement les entraînements, et qui se sont comportées de manière exemplaire lors des tournois.

Les élèves ont su collaborer et s'entraider dans un esprit de fair-play durant les moments difficiles des matches.

Nous avons vécu une très belle expérience, à reconduire assurément l'année prochaine. Ces tournois sont bénéfiques pour les élèves qui peuvent ainsi côtoyer d'autres équipes de la région.

*O. Pellet
Maitresse d'E.P.
au Mont-sur-Lausanne*

nos sociétés

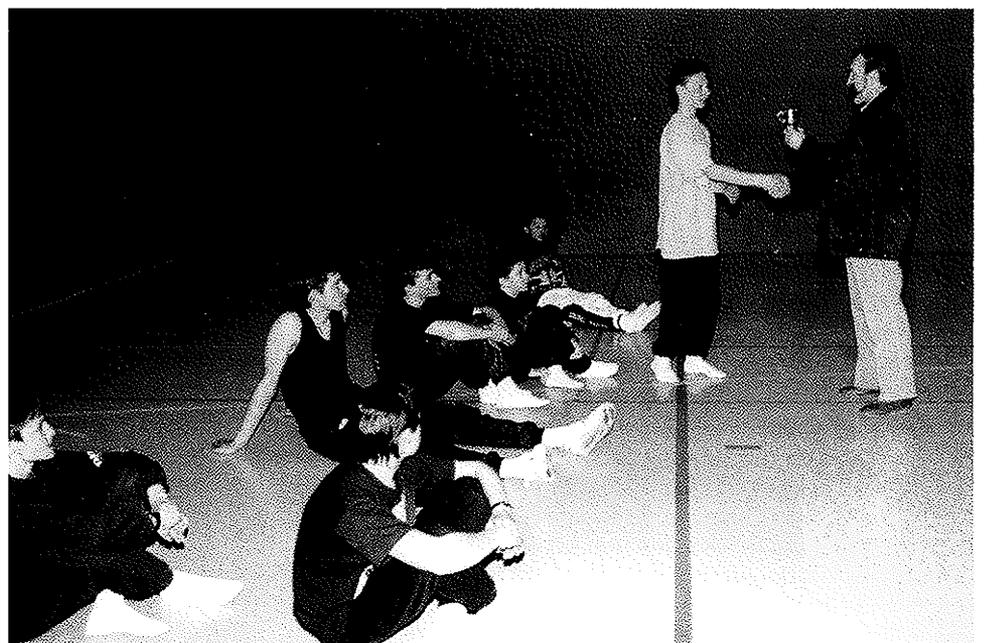
FSG Le Mont

Un jeune gymnaste méritant

Tout commença lors de la soirée de gym 92 qui retraçait ses cinquante années d'existence.

L'un des invités, Jean-Pierre Giroud, moniteur jeunes gymnastes de 1959 à 1961 et actuellement membre du comité régional de l'Est, honora la société d'un généreux don. Il s'agissait d'une coupe en étain destinée à être remise à un Jeune Gymnaste méritant, et il appartient alors au comité de décider de l'heureux élu.

Ce dernier fut choisi pour ses nombreuses qualités, son assiduité, sa disponibilité, et sa sociabilité entre autres, et c'est le 15 mars dernier que Julien Gamba fut désigné lauréat du prix du Mérite, applaudi par tous les JG, sous l'œil attendri, mais ô combien fier, de notre président Charly Bratschi.



Il ne manquait pourtant pas grand-chose

C'est à l'occasion de la fête cantonale des jeux du samedi 1^{er} mai dernier, que les actifs se rendirent à Villeneuve pour un tournoi d'Unihockey.

D'abord sans beaucoup d'illusions, les valeureux joueurs, qui participaient pour la première fois à un concours, réalisèrent rapidement qu'ils avaient toutes leurs chances et c'est avec la rage au ventre qu'ils se battirent à coups de cannes acharnés. Arrivés en demi-finale, après avoir écrasé Villeneuve, ils foncèrent tête baissée dans la finale qui les opposait à Lausanne Bourgeoise. Hélas, leur gloire s'arrêta net sur un but litigieux et contesté qui leur infligea la défaite, à quelques minutes de la fin, avec un score de 2 à 1 pour la Bourgeoise, plaçant les actifs au deuxième rang parmi les 16 équipes concurrentes.

L'important n'étant pas de vaincre à tout prix, mais de participer en se faisant plaisir, les actifs ont bien rempli le contrat et qui sait, peut-être brilleront-ils jusqu'à la fin la fois prochaine ?

Virginie Cordey

Abbeyes Réunies du Mont

Des Rois heureux

La Fête traditionnelle s'est déroulée par beau temps. Au nombre de 107, les tireurs ont fait de leur mieux pour conquérir les titres mis en jeu.

Les rois du tir 1993 sont:

Le Roi	François Barrat	437 pts
2 ^{ème} roi	Gilbert Suter	100 (428)

Les cadets ont également tiré, les rois du tir 1993 sont:

Le Roi	Jérôme Laedermann	38 pts
2 ^{ème} roi	Olivier Jaques	10

La participation de 9 concurrents chez les cadets est nettement inférieure au passé. Il est dommage que les jeunes, résidant sur la Commune, ne se soient pas intéressés à ce concours sympathique à la carabine à air comprimé, qui s'est déroulé le vendredi en fin d'après-midi.

L'Union Instrumentale, 9 couples de Demoiselles d'honneur et Chevaliers de bal, les Paysannes vaudoises, les délégations des Abbeyes filleules et mairaines, ont agrémenté les trois cortèges de cette 23^{ème} Fête.

Les bals du samedi au lundi soir furent conduits de main de maître par "Roland Folio" et l'ensemble de cuivres de "La Perce Neige".

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux festivités, notre Municipalité, nos orateurs, le major de table M. François Silvant, les nombreux donateurs, ainsi que la population de notre Commune venue rejoindre les membres pour la soirée du lundi.



*De gauche à droite:
2^{ème} Roi: Gilbert Suter
1^{er} Roi cadets: Jérôme Laedermann
2^{ème} Roi cadets: Olivier Jaques
Roi du tir: François Barrat*

En avant pour 1995, car, même si la conjoncture n'est pas des meilleures, la Société des Abbeyes Réunies du Mont-sur-Lausanne donnera toujours, à ses membres, l'occasion de se mesurer au tir, et à tous les habitants de la Commune, la possibilité de se retrouver afin de passer un agréable moment ensemble.

Le comité

Société de Développement

23 juin 93 – Inauguration du Musée Olympique – Un petit-déjeuner au Mont

A l'instar de 42 autres postes installés dans les communes de la périphérie lausannoise ou dans les quartiers de la capitale vaudoise, ce 23 juin dernier fut, pour les citoyens du Mont, l'occasion de prendre le petit-déjeuner de l'amitié.

A l'initiative du C.I.O., votre Société de Développement avait accepté, avec

l'aide des services concernés de notre commune, de mettre sur pied un petit-déjeuner.

A 04 h. 30, la voirie et la police installaient signalisation, tables et bancs de marché, devant le local des pompiers situé derrière l'arrêt de bus "Coppoz".

A 06 h. 00, les membres du Comité apportaient les thermos d'eau chaude et pouvaient réceptionner le café de chez Nestlé, les petits pains olympiques de la boulangerie Hauswirth et le lait d'Orlait.

Afin d'améliorer l'ordinaire, votre comité avait reçu une "demi-meule" (20 kg) de parmesan de Reggio Emilia.

De 06 h. 30 à 09 h. 00, nous avons eu le plaisir de servir plus de 300 Montaines et Montains qui purent ainsi regagner leur travail ou leur domicile dans une forme olympique.

L'ambiance était à ce point sympathique que nous reçûmes la visite, à la fois, des paysannes vaudoises et des services de la Télévision suisse romande qui relata la chaude ambiance des petits déjeuners du Mont au TJ Midi du même jour.

Que tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette opération soient ici remerciés et tout particulièrement les services de police et de voirie de notre commune, les pompiers, pour avoir mis leur local à disposition, le Conseil de paroisse pour leur salle et les fournisseurs pour l'excellence de leur produit.

Agenda

Les 1 et 2 août prochains

Comme chaque année, votre Société de Développement se chargera d'organiser la cérémonie de la célébration de notre Fête Nationale du 1^{er} août ainsi que la torrée du lendemain.

1^{er} août

- 20 h. 15 Sonnerie des cloches
- 20 h. 30 Départ du cortège officiel
- 20 h. 45 Arrivée au Châtaignier
- 21 h. 00 Début de la partie officielle.
A cette occasion, nous aurons le plaisir d'écouter le cdt de corps Jean Abt, cdt du 1^{er} corps d'armée
- 21 h. 30 Fin de la partie officielle
Mise en route du feu
A la cantine du Châtaignier, en collaboration avec la Société de gymnastique du Mont:
musique · danse · buvette

2 août

Dès 20 h.00, la traditionnelle torrée (saucissons cuits dans le brasier du feu du 1^{er} août) se déroulera en musique à la buvette du Châtaignier et nous nous réjouissons de recevoir toutes les Montaines et Montains à cette occasion.

*Pour le comité
Edouard Debétaz
président*

Société de tir du Châtaignier

Derniers tirs obligatoires au stand du Châtaignier

Jeudi 19 août 17 h. 30 à 20 h. 00

Ne manquez pas cette occasion, car la plupart des sociétés de tir terminent aussi leurs tirs obligatoires à cette époque.

N'oubliez pas de prendre votre livret de service et votre livret de tir.

Attention:

Dernière inscription pour les tirs obligatoires à 19 heures au plus tard.

Tir des Dames et tirs à prix au stand du Châtaignier

Samedi 21 août 13 h. 30 à 17 h. 00
Le tir des Dames est réservé aux Dames et aux Demoiselles. Il est doté d'un superbe challenge. 18 dames ont déjà

participé à ce tir le samedi 3 juillet dernier: venez les rejoindre !

Les tirs à prix sont ouverts à tous et à toutes dans le cadre de la Société, pour décrocher divers challenges ou distinctions (Cibles Rionzi, Châtaignier, Manloup, Clochette, Section).

Selon les conditions météorologiques et l'ambiance du moment, nous serons prêts à improviser une petite grillade dès la fin des tirs.

Tir d'Amitié avec les Jeunes Patriotes au stand du Châtaignier

Samedi 4 septembre 13 h. 30 à 17 h.

Notre dernier tir de l'année, où les tireurs de notre Société se mesurent aux Amis tireurs des Jeunes Patriotes. Chaque tireur tire la passe "Amitié" avant d'effectuer ou de terminer ses tirs à prix. Le tir d'Amitié est également ouvert aux Dames.

Tir des Dames et tirs à prix, c'est la toute dernière occasion pour y participer. Venez en début d'après-midi, afin d'avoir assez de temps pour tirer !

Le tir d'Amitié sera suivi d'une raclette dès 19 h. 00.

Soirée de clôture: réservez la date!

Samedi 30 octobre 19 h. 30

Elle aura lieu, cette année, à la salle du Châtaignier. Un repas précédera la distribution des challenges et des prix. Une animation musicale agrémentera la soirée. Inscription auprès du secrétaire.

Renseignements

Les membres du comité sont à votre disposition pour tout renseignement:

Président: Roger Menétray
Le Mont, 021/653 44 72

Secrétaire: Michel Amaudruz
Le Mont, 021/652 03 01

Caissière: Nathalie Wütrich
Chavannes, 021/635 77 40

Directeur des tirs: Gilbert Sahli
Jongny, 021/921 69 05

Membre Eric Schraner
Le Mont, 021/653 08 43

Le comité

de nos lecteurs

Bon à savoir

– C'est au tour de main que l'on établit la différence entre un cordon bleu et une bonne cuisinière. C'est ainsi qu'un poisson de rivière gagnera à être plongé dans un court-bouillon bouillant alors qu'un poisson de mer devra être immergé de préférence dans un court-bouillon froid.

– Pourquoi acheter une ampoule électrique d'une puissance supérieure afin d'augmenter la luminosité d'un plafonnier, alors qu'en tapissant

l'intérieur avec du papier d'aluminium, vous obtiendrez un éclairage deux fois plus intense ?

- Pour nettoyer un carafon, faites appel à une recette de bonne femme: découpez des morceaux de papier journal, glissez-les dans le flacon et remplissez d'eau avant de secouer; renouvelez l'opération si besoin est, puis rincez.

Sophie Culand

En bref

- Ne jamais contrarier les menteurs sinon, attention les retombées !
- Ce ne sont pas les "chiens" qui aboient qu'il faut craindre.
- Dommage que certaines personnes ne croient pas à la justice immanente, sinon ils feraient moins de bêtises.

S.C.

Flotte sur Le Mont

- Mai 56.5 litres au m²
- Juin 123 litres au m²

Dictons d'août

- La grive va en chantant quand vient le méchant temps.
- Le chaud à Saint-Laurent (10 août), le froid à Saint-Vincent s'il est grand, peu se sent et la saison bonne nous rend.
- Pluie du 1^{er} août remplit les noisettes de poux.
- Si le jour de la Sainte-Claire (11 août) la journée est chaude et claire, comptez sur les fruits à couteau, à coup sûr ils seront beaux.

S.C.

La pensée du mois

- Comment ne pas avoir peur devant cette absence de raison dénuée de toute folie ?

R. Queneau

Dictons de septembre

- Septembre emporte les ponts ou tarit les fontaines et les puits.
- Pluie de septembre joie du paysan.
- Orages de septembre, neige en décembre.
- Qui sème à la Saint Janvier (19 sept.) de l'an récolte le premier.

S.C.

La pensée du mois

- Celui qui montre le chemin doit le prendre. Les hommes ne suivront pas votre index mais vos pieds.

E.L. Kramer

Poèmes

Une averse d'été !

Le papillon s'est replié sur ses ailes,
Le soleil n'est pas un rendez-vous;
Il suffirait d'un rien, d'un appel,
Pour qu'il reprenne son vol fou...

L'oiseau a cherché refuge dans le
buisson,
Il s'est tu et, le bec en attente, écoute
De Dame pie la déchirante chanson
S'envolant comme une âme en
déroute...

La fleur se ferme comme pour dormir,
Gardant prisonnière l'imprudente abeille
Qui, enivrée, n'a plus qu'un désir:
Dans ce piège, rêver de soleil !

Le tournesol s'efforce bien
De se pencher du côté du zénith:
Le pétale défait, n'ayant rien d'un Titien,
N'a qu'une envie, se refermer bien vite.

Acrobate, l'araignée s'affole,
Suspendue à son fil;
Voit son ouvrage, pauvre bestiole,
S'abattre telle la foudre sur le campanile!

Tout cela parce que Dame Nature
A revêtu sa robe couleur de pluie,
Et pleure de joie dans cette parure
En apportant une verdure enfuie...

Le limaçon accueille cette manne
Qui lui tombe du ciel, et lui sied.
Il pourra sortir ses cornes sans drame,
Le passant ne le butera pas du pied !

Mais j'entends un léger gazouillis:
Le ciel est moins bas, la vie reprend.
C'est avec pure philosophie
Que j'ai goûté l'averse en rêvant...

Edith Collet

prochain journal

Parution

Fin septembre 1993.

Date limite du dépôt des articles

10 septembre 1993.

Rédacteur

Mme R. Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653.90.03

Document: Place du Grand-Mont avant 1890

Photo mise à disposition par M. Henri Bühler

